

2024



La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

## Annexes - Fonds mutualisé et développement

### Résolution n°3

adoptée à l'Assemblée générale FCSF des  
7, 8 et 9 juin 2024 à Saint-Brieuc

# Centres sociaux

**Renforcer la mobilisation  
du réseau fédéral pour une  
transformation écologique, solidaire  
et citoyenne de la société**

## Introduction

# La transformation écologique, un enjeu majeur pour notre réseau

L'alerte concernant la situation écologique a été lancée il y a plus de 50 ans par les scientifiques. Minimisée, discréditée à ses débuts, la prise de conscience collective est lente mais avance. Si rien n'est fait, l'humanité court à sa perte.

Il y a quinze ans, la FCSF commençait à s'approprier le sujet. La Fédération des centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme a déposé une motion en 2019 « Pour engager la démarche de développement durable comme principe d'intervention dans les structures AVS/centres sociaux du réseau fédéral national ».

La force du réseau se structure pour agir. Lors de la campagne nationale des Banquets citoyens en 2022, la question de la transition écologique est la deuxième thématique la plus abordée dans les débats. Le 9e Congrès du réseau des centres sociaux et socioculturels à Lille en 2023 a accueilli sept ateliers relatifs à cette thématique, notamment sur les enjeux de justice sociale et de démocratie dans la transition écologique, le rôle et la place des centres sociaux, l'alimentation comme droit à défendre, les actions d'entraide et de partage, l'importance des alliances pour une transition plus juste, l'action pour des mobilités durables et solidaires et enfin le croisement entre social, économie et écologie.

L'enjeu est tel que le projet de réseau en fait une de ses grandes orientations, avec l'axe A : **“Pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société”**.

La spécificité du concept **“Transformation écologique, solidaire et citoyenne”** (TESC) est de faire le lien entre transition écologique, justice sociale et démocratie. Jusqu'à présent, les discours relatifs à la transition écologique sont issus des instances décisionnelles nationales et internationales.

Expert.es et spécialistes sont à la manœuvre en oubliant les habitant.es, ou en les assignant à une posture coupable ou victimisante, avec des expressions à l'emporte-pièce de type « écologie punitive » ou « fin du mois / fin du monde », véritables terreaux de la montée des idées d'extrême droite.

Les centres sociaux sont acteurs de la transition écologique, souvent sans le savoir ou sans l'affirmer comme tel, en menant une multitude de projets dans divers domaines comme les mobilités durables, partagées et solidaires ; le réemploi, le recyclage et l'économie circulaire ; le rapport au vivant et la préservation de la biodiversité ; l'alimentation et les circuits courts, ou encore les pratiques internes, l'énergie et l'habitat ou bien, le numérique éthique et écologique. C'est souvent la survie économique, le social et le vivre ensemble qui prédominent. Les centres sociaux sont légitimes pour accompagner les habitant.es dans leur projet de transformation sociale mais aussi écologique et ils ont en main tous les ingrédients pour réussir. Il nous faut, comme l'ont déjà fait plus d'une douzaine de fédérations, faire un pas de côté qui favoriserait la mise en œuvre et la traduction de l'axe A du projet de réseau sur 2024-2032 comme élément transversal dans chaque projet social.

La FCSF se doit de soutenir cette démarche de généralisation du passage à l'acte politique pour l'ensemble du réseau.



## 1. Socle politique du projet de réseau 2024-2032 - Axe A

Cette vision de société est issue des travaux du chantier national mais aussi de deux séminaires inter-fédéraux, dédiés à la construction du projet fédéral national. Ci-dessous un extrait du socle politique de l'axe A :

***“Nous voulons une société respectueuse du vivant avec une utilisation responsable des ressources. L'écologie que l'on défend est une écologie populaire, solidaire et joyeuse, qui apporte une réponse digne aux besoins des habitant.es, réduit les inégalités sociales et s'appuie sur la participation et l'émancipation de toutes et tous, pour plus de justice sociale et environnementale. Nous visons des relations plus saines, solidaires et durables entre les humains et permettant une meilleure qualité de vie, le partage équitable des richesses et des biens communs matériels (eau, alimentation, énergie, etc.) et immatériels (santé, éducation, arts et culture, etc.). Cela nécessite une transformation profonde et démocratique de notre société”.***

Dans le texte intégral, trois grandes idées-forces sont ensuite développées autour de :

- La transformation de notre rapport au monde et nos modes de vie,
- Le changement de nos politiques publiques et de notre économie,
- La place de la démocratie dans la transformation écologique, solidaire et citoyenne.

## 2. Où en est-on aujourd'hui ?

### A. Dans les centres sociaux

- **53% d'entre eux font de la transition écologique un axe spécifique ou transversal de leur projet social,**
- **35% n'en font pas mention dans leur projet social,**
- **15% des centres sociaux ont des ressources humaines dédiées.**

Ces chiffres de 2023, collectés par l'Observatoire des centres sociaux et espaces de vie sociale en France (SENACS), nous indiquent qu'il y a encore du chemin à parcourir pour beaucoup de structures du réseau mais surtout que les moyens humains, méthodologiques, stratégiques et financiers nécessaires à la mise en œuvre ne sont pas au rendez-vous.

En cause :

- L'impression d'absence de légitimité des centres sociaux sur cette question,
- La surcharge de travail, les difficultés financières pour certain.es et l'impossibilité de dégager des moyens.

### B. Dans le réseau fédéral

Depuis la motion de 2019, la FCSF s'est mise en mouvement avec une partie du réseau :

- En 2021, un premier cycle d'ateliers dans le cadre du Buffet des Idées : "Ecologie et démocratie, même combat ?",
- En 2022, un colloque national : "Osons la transition écologique - La force d'un réseau pour agir",
- En 2023, le Congrès de Lille en 2023 avec sept ateliers dédiés à la thématique.

Depuis le congrès et l'élaboration du projet de réseau (axe A), la mobilisation du réseau s'accélère. En effet, depuis 2021, une douzaine de fédérations sont actives dans le chantier national dédié au sujet et, en second cercle, une vingtaine s'est mobilisée dans l'organisation du colloque en 2022 et les ateliers proposés au Congrès en 2023.

### C. Le chantier national

Parallèlement, le chantier national s'amplifie et se structure :

- Production et diffusion de ressources, dont la parution d'une publication Repères en 2024 : "Centres sociaux - Pour une transformation écologique, solidaire et citoyennes de la société - La force d'un réseau pour agir", la mise à disposition d'une exposition en lien avec le colloque de 2022, la capitalisation des ateliers au Congrès et l'animation d'une fonction Ressource (espace partagé d'outils, de publications, d'articles, etc.),
- Des rencontres régulières du chantier national pour produire collectivement de la réflexion, notamment pour construire la feuille de route de l'axe A,
- Appuyer les stratégies des fédérations qui contribuent au chantier (partage d'expériences, de formations, de démarches pour s'inspirer et essayer),
- Construire des alliances et impulser des mises en réseau.

### D. Les besoins du réseau fédéral aujourd'hui

A l'image des défis actuels, les besoins sont importants pour passer à l'action, notamment :

- Renforcer le portage politique du sujet, dans les fédérations et unions, et développer du temps de travail salarié dédié, de manière à construire des collectifs de travail sur le sujet (travail associé),
- Des alliances et partenariats pour renforcer les réflexions et s'engager sur des actions communes,
- Du partage de ressources (formations, outillage),
- Du partage de stratégies .



© Marta Nascimento

### 3. Objectifs de la résolution

Cette résolution a pour but de renforcer le réseau fédéral, en appui aux centres sociaux, en levant ces freins. L'ambition est de généraliser la démarche et décliner l'axe A, d'élaborer un discours commun, de s'engager dans les expérimentations et de former le regard politique sur les enjeux écologiques.

Nos objectifs sont de :

- **Susciter l'engagement des instances des fédérations et unions du réseau sur la transformation écologique**, pour qu'elle s'inscrive de manière durable dans les projets fédéraux
- **Appuyer le portage politique de la transformation écologique, citoyenne et solidaire**, dans les fédérations et unions du réseau
- **Structurer ou renforcer la capacité des fédérations et unions à appuyer les centres sociaux** sur le sujet
- Soutenir les échanges inter-fédéraux

Les effets recherchés avec les centres sociaux :

- **Légitimer les centres sociaux** à développer les projets et argumenter sur leur rôle majeur pour une transformation écologique de la société, qui soit solidaire et citoyenne,
- **Généraliser la TESC dans chaque projet social**,
- **Garantir la place des habitant.es** dans le débat démocratique et la recherche de solutions.



### 4. Déclinaisons possibles dans le réseau fédéral

Les démarches qui seront soutenues peuvent prendre des formes diverses, adaptées aux territoires, notamment :

- 1- **Construire de la culture commune et de la parole politique** au sein du réseau fédéral,
- 2- **Construire de nouveaux partenariats et des nouvelles alliances** pour appuyer l'innovation sociale sur les territoires et faire reconnaître le rôle du réseau sur la TESC :
  - des alliances en interne entre professionnel.les, habitant.es et administrateur.rices bénévoles dans les instances,
  - des alliances territoriales pour imaginer ensemble les espaces de changement possible, c'est-à-dire les divers scénarios et récits à construire pour aller vers une écologie "désirable",
  - des alliances associatives en se rapprochant d'acteurs militants et fins connaisseurs du sujet,
  - des partenariats pour se donner les moyens nécessaires pour mener à bien l'accompagnement de projets sur les territoires,
  - des coopérations dans le cadre de politiques publiques.

3- **Qualifier les pratiques, construire et mettre en place des formations**, échanges de pratiques, diffuser des outils et publications entre fédérations / unions

4- **Démontrer, capitaliser, valoriser, communiquer et donner à voir le rôle des centres sociaux** et l'engagement des fédérations (états des lieux par exemple)





© Marta Nascimento

## 5. Modalités de mise en œuvre

### A. Durée

Cette résolution aura une durée de 3 ans, renouvelable pour une durée de 1, 2 ou 3 ans, par l'Assemblée générale.

### B. Sollicitation de la réserve du fonds mutualisé

La FCSF propose à son Assemblée générale d'utiliser une partie de la réserve du fonds mutualisé, pour soutenir cette résolution, sur le modèle de la motion Jeunesse adoptée en AG à St Etienne pour la période 2017-2019, puis renouvelée en 2020-2022.

Ce recours à la réserve du fonds mutualisé s'inscrit pour la FCSF dans une logique d'amorçage et de recherche de financements structurants au niveau national pour soutenir les projets (de type appels à manifestations d'intérêts).

- **L'enveloppe annuelle maximum sera de 150.000€ sur la réserve du fonds mutualisé** pour l'ensemble des projets soutenus,
- La réserve du fonds mutualisé interviendra dans une logique de "coup de pouce" sur ces projets menés et pourra faire levier en tant que co-financement,
- **Une durée et un montant maximum seront fixés** pour le soutien aux projets, de manière à assurer un accès le plus large possible aux fédérations et unions du réseau, tout en évitant l'émiettement des financements.

**La commission nationale TESC sera chargée de faire des propositions de modalités de mise en œuvre et de critères au Comité technique national et au Conseil d'administration de la FCSF d'ici à mi-septembre 2024, pour une mise en œuvre effective à partir du mois d'octobre 2024.**

**Ces critères devront être cohérents avec la feuille de route du projet fédéral de la FCSF.**

*Exemple : en fixant une durée maximale de 2 ans pour les projets et un montant maximum de 20.000€, une vingtaine de fédérations / unions pourraient être soutenues sur 2024-2027.*

### C. Pilotage et suivi de la motion

- Une **commission nationale** sera chargée d'étudier les dossiers, en lien avec le Comité technique national,
- **Les décisions de la commission seront validées par le Conseil d'administration de la FCSF,**
- **La commission rendra compte régulièrement de son activité aux instances FCSF et lors de chaque Assemblée générale.**





## La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]  
10 rue Montcalm - CS 11003  
75869 PARIS cedex 18

<http://www.centres-sociaux.fr>

---

Tél. 01 53 09 96 16 - Fax : 01 53 09 96 00

---

Email : [fcsf@centres-sociaux.asso.fr](mailto:fcsf@centres-sociaux.asso.fr)

---